

LIVRET D'ACTIVITÉS



Salut toi !

Je m'appelle Sarah, j'ai 10 ans et je suis jeune ambassadrice pour UNICEF France.

Le programme jeune ambassadeur permet aux enfants comme toi et moi de participer à des projets solidaires sur des thématiques défendues par l'UNICEF (éducation, protection des enfants, égalité, santé, environnement/changement climatique).

Pour découvrir les autres missions des jeunes ambassadeurs, rends-toi sur le site www.my.unicef.fr.

Pour ma part, la mission que je préfère c'est lorsque j'informe les enfants sur leurs droits.

D'ailleurs, je te propose de découvrir tes droits en t'amusant !

Dans chaque pièce de ma maison, tu découvriras des énigmes, rébus, mots croisés, labyrinthe etc. à résoudre !

Es-tu prêt.e ? C'est parti !



Défi n°1 :

J'ai caché dans mon salon
4 objets qui représentent
les droits des enfants.
Peux-tu les retrouver ?

Défis n°2 :

Relie les objets trouvés aux droits correspondants

- | | |
|------------------------|-----------------------------------|
| un livre ● | ● Droit à l'information |
| un ordinateur ● | ● Droit à l'identité |
| une carte d'identité ● | ● Droit d'être informé de la CIDE |
| un poster CIDE* ● | ● Droit à l'éducation |

Bravo à toi ! Passons à l'activité suivante !

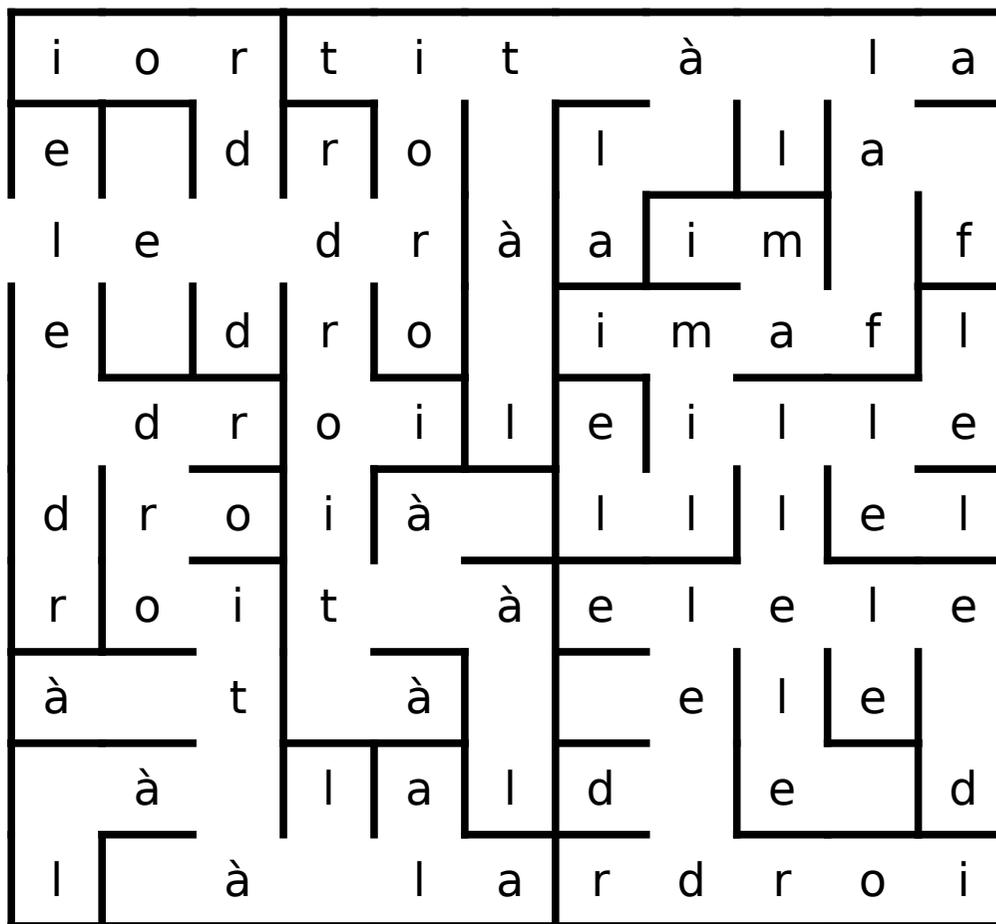
Mon premier est une interjection exprimant la surprise ou la satisfaction
Chaque nuit, on dort sur mon deuxième
Mon troisième se dit d'une personne qui ne dit pas la vérité
Mon quatrième est le féminin de « ton »
Mon cinquième se compose des dernières lettres du mot « addition »
Mon tout est indispensable à la vie humaine



Défi n°3 : Pourras-tu résoudre cette énigme afin de découvrir un nouveau droit ? À toi de jouer !

Le mot à deviner est :

Super ! Continuons !

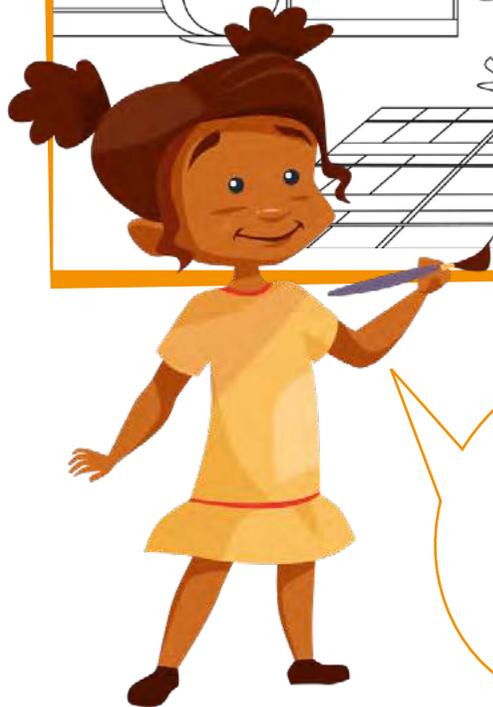


Défi n°4 : Peux-tu aider mes parents à accéder à leur lit ?

Le droit à deviner est : _____

Savais-tu que tu avais ce droit ? Malheureusement, beaucoup de personnes l'ignorent. Mais tu peux dès aujourd'hui informer tes amis de ce droit dont ils disposent.

CHAMBRE DE SARAH



Voici la meilleure pièce de ma maison : ma chambre !! C'est ici que je peux jouir de mon droit préféré : le droit de jouer !

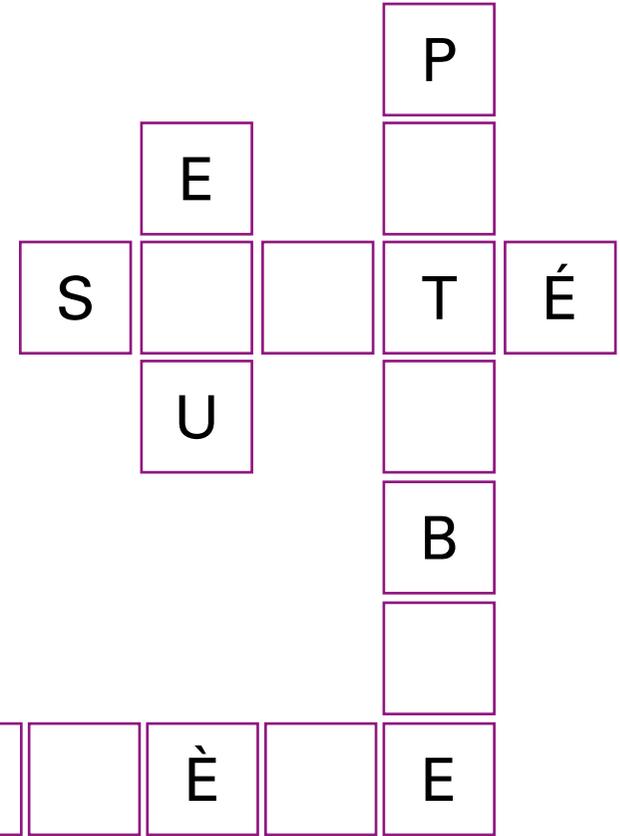
Défi n°5 : Colorie ma chambre comme tu veux.

Savais-tu que pour grandir et se développer, un enfant a besoin de temps libre pour jouer, courir, faire du sport, imaginer, créer ? Ce droit permet à l'enfant de se divertir et de grandir dans un climat heureux. Il permet de réaliser d'autres droits, par exemple le droit d'être entendu-e, le droit à l'éducation. Il favorise le développement de l'enfant et sa concentration à l'école.

L'



Z



Défi n°6 : Résous ce rébus et découvre le message que j'ai pour toi !

Défi n°7 : Découvre les mots cachés !

Rendez-vous à la page suivante pour découvrir les réponses aux défis ainsi que quelques explications sur les droits dont tu disposes.

SOLUTIONS AUX JEUX

Défi n°1

Le livre est sur la table, derrière l'ordinateur
Le poster CIDE est derrière la plante
L'ordinateur est sur la table
La carte d'identité est dans le meuble sous la télévision

Défi n°2 :

Livre : droit à l'éducation
Micro : droit à l'information
Carte d'identité : droit à l'identité
Poster CIDE : droit d'être informé de la Convention Internationale des droits des enfants

CONNAÎTRE SON DROIT

Droit à l'éducation

Chaque enfant doit pouvoir apprendre à lire et à écrire. L'éducation est nécessaire pour bien préparer sa vie d'adulte. L'éducation permet :

- de s'épanouir, d'acquérir des connaissances et de bien se développer pour pouvoir choisir un métier en fonction de son identité, de sa langue, de sa culture, de ses goûts et de ses compétences.
- d'apprendre à se protéger et à protéger les autres des maladies.
- d'améliorer sa vie de tous les jours et de lutter contre la pauvreté.

Droit à la participation

La participation, c'est la possibilité que les enfants et les jeunes ont de penser, de croire et d'exprimer leurs opinions librement, dans le respect des autres. Les adultes sont là pour les écouter et leur apporter une information fiable et adaptée à leur âge. Cette information doit leur permettre de se forger une opinion critique et de participer activement, dans leur vie privée ou publique.

Droit à l'identité

Chaque enfant a le droit d'avoir un nom, une nationalité. Il/Elle a droit à une famille, d'être entouré et aimé-e. C'est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant : dès la naissance, l'enfant a le droit à un nom et à une nationalité. Il/Elle a le droit de connaître ses parents et d'être élevé-e par eux, dans la mesure du possible. Pourtant, chaque année, des millions de naissances ne sont pas enregistrées dans le monde.

La Convention Internationale des Droits des enfants

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) regroupe un ensemble de principes et d'obligations reconnus dans le monde entier. Elle affirme qu'une société ne peut pas vivre en paix et dans la justice, si les droits de l'enfant ne sont pas respectés

.....

Défi n°3 :

Le mot à deviner est « alimentation ».

CONNAÎTRE SON DROIT

Le droit à l'alimentation

La nourriture est un élément essentiel sans lequel les êtres humains ne peuvent pas vivre. C'est pourquoi le droit à l'alimentation est un droit vital pour tous. Le droit à l'alimentation c'est le droit pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant d'avoir accès à une alimentation sûre.

Défi n°4 :

Le droit à deviner est « droit à la famille ».

i	o	r	t	i	t	à	l	a		
e		d	r	o						
l	e	d	r	à	a	i	m	f		
e		d	r	o		i	m	a	f	
	d	r	o	i	l	e				
d	r	o	i	à						
r	o	i	t	à	e	l	e	l	e	
à		t		à		e	l	e		
	à		l	a	l	d	e	d		
l		à		l	a	r	d	r	o	i

CONNAÎTRE SON DROIT

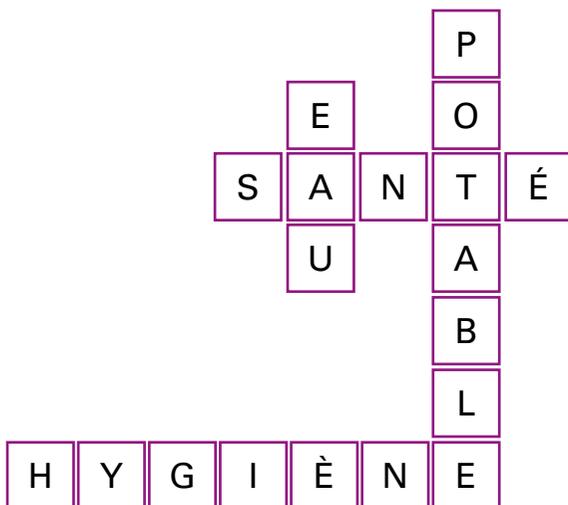
Le droit à la famille

Il s'agit du droit pour chaque enfant de disposer de toute la protection, l'éducation, la valorisation et l'écoute qu'une famille peut lui apporter.

Il s'agit d'un droit essentiel pour le développement d'un enfant. La place des parents ou d'adultes responsables est fondamentale dans la vie d'un enfant : apprentissage des règles de vie, limites, affection...

Défi n°6 : La réponse au rébus est «L'eau potable est précieuse».

Défi n°7 :



CONNAÎTRE SON DROIT

Le droit à l'eau potable et à l'assainissement

L'eau potable est une eau propre à la consommation, c'est-à-dire que l'on peut boire, mais aussi utiliser pour faire à manger et se laver. L'assainissement correspond à la collecte, au traitement et à l'évacuation des eaux usées grâce à des canalisations et à des installations sanitaires (lavabos, douches, WC). Il comprend également la collecte des déchets (ordures ménagères). L'accès à l'eau potable et à l'assainissement contribue à l'hygiène et permet d'éviter les maladies liées à l'eau (hydriques).

Le droit à la santé

Chaque enfant a le droit d'être protégé-e des maladies et d'être soigné-e. Cela signifie qu'il/elle doit pouvoir : être soigné-e s'il/elle est malade, être vacciné-e, avoir accès à l'eau potable et aux toilettes, être bien nourri-e pour grandir en bonne santé.

C'était super de jouer avec toi !

J'espère que tu t'es amusé.e autant que moi !

Si tu as maintenant envie de défendre les droits des enfants en t'engageant à UNICEF France, consulte cette

page :
<https://my.unicef.fr/contenu/je-mengage-avec-lunicef-france>

Tu y trouveras toutes les informations nécessaires.

En attendant, prends soin de toi et à bientôt !

